



Les membres de Cévidorées demandent que la commune soit le relais de l'information de leurs actions auprès des habitants, et envisage la location d'un pan de toiture de local communal à Cévidorées.

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2021.

#### **DELIBERATION N°22/2021 : TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE A L'INTERCOMMUNALITE**

La loi d'orientation des mobilités prévoit la couverture intégrale du territoire national par des autorités organisatrices de la mobilité. Elle a notamment pour objectif l'exercice effectif de la compétence mobilité à la « bonne échelle » territoriale.

L'article 9 de l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 a modifié l'échéance avant laquelle les conseils communautaires des communautés de communes devront délibérer pour proposer la prise de compétence d'organisation de la mobilité à leurs communes membres.

Initialement prévue au plus tard le 31 décembre 2020, la date de la délibération du Conseil Communautaire avait ainsi été repoussée au 31 mars 2021

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, et notamment ses articles 8 et 14.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5211-17 et L.5211-5

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 9.

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2018-12-12-010 en date du 12 décembre 2018 constatant les statuts et compétences de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierre Dorées, en date du 24/03/2021 proposant la modification de ses compétences.

Considérant le contexte de création à venir (en application de l'article 14 de la loi d'orientation des mobilités) de l'établissement public local qui associera notamment, et à titre obligatoire, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, cet établissement étant doté d'une mission d'autorité organisatrice des services de transport public de personnes réguliers et à la demande, des services de transport scolaire définis à l'article L.3111-7 du Code des transports, et étant amené à se voir ainsi transférer à la date de sa création les services de transports préalablement organisés par les communes.

Aussi, après délibération, les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDENT d'émettre un avis favorable à la modification des statuts proposée par le Conseil Communautaire et de transférer sa compétence en matière de mobilité à la Communauté de Communes, afin que celle-ci devienne autorité organisatrice de la mobilité, conformément à l'article L.1231-1 du Code des transports.

## **1. COMMISSION VIE LOCALE**

### Culture - Tourisme :

Journée festive du 3 juillet : la prochaine réunion est prévue le 18 mai à 19h00. La réunion avec les associations est fixée au 25 mai à 20h00. La commission verra avec l'association des commerçants ou les auberges pour l'organisation de la restauration.

### Associations - Bibliothèque :

La bibliothèque recherche des bénévoles.

### Artisanat - Commerce :

Une nouvelle commerçante s'est installée sur le marché. Elle vend des œufs, des fruits et confitures.

### Communication :

Bulletin intercommunal : réunion le 15 avril pour faire le bilan du dernier bulletin : déception par rapport au faible nombre de réponses reçues pour les jeux. Saint Jean des Vignes coordonne cette année le bulletin. Un membre de Belmont souhaite que le bulletin ne se fasse plus tous les ans. Le thème retenu pour le prochain bulletin est « trucs et astuces de grand-mère ». La prochaine réunion est fixée au 27 mai.

Charnay Infos : le prochain est initialement prévu mi-juin. Il est probable qu'il soit décalé à juillet, pour permettre une meilleure vision de l'évolution sanitaire, et donc des événements à venir.

## **2. COMMISSION VIE SOCIALE – VIE SCOLAIRE**

### Petite enfance :

Une réunion est prévue en Communauté de Communes, pour l'attribution de places en crèches. La CCBPD étudie les capacités d'accueil de chaque structure et détermine, selon les critères, l'attribution de places aux familles qui leur adressent des demandes de places en crèches.

### Ecole :

Question des parents d'élèves sur l'ouverture éventuelle d'une 5<sup>ème</sup> classe : les travaux sont-ils prévus ?

Les travaux sont prévus au budget. Ils seront réalisés dans l'été si l'ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe est confirmée. Les travaux de remplacement de menuiseries sont déjà programmés.

### Conseil Municipal d'Enfants – Conseil Municipal Jeunes :

Les Points Infos Jeunesses sont à nouveau ouverts.

Les enfants du CME ont réalisé des interviews des commerçants, artisans, artistes et passionnés de la commune. Ils souhaitent réaliser un petit journal de ces interviews et l'intégrer à la prochaine distribution du Charnay Infos.

### Commission Vie sociale - Personnes âgées :

L'AG de l'Admr est fixée au 7 mai à 15h00.

## **3. COMMISSION TRAVAUX**

La commission s'est réunie le 29 avril 2021, et a validé la réalisation des travaux suivants : rénovation de la salle de repos 1<sup>er</sup> étage mairie, suivi des toitures des bâtiments communaux, isolation phonique du caveau, porte du local poubelle qui sera réservé aux commerçants, sol du city stade (après la fête du 3 juillet, ou du 4 septembre si report.)

Des devis seront demandés pour le lavoir de Bayère, qui n'est plus étanche.

*Village au ♥ des pierres dorées*

### **Maison médicale :**

L'architecte a rendu l'avant-projet sommaire qui est soumis au Conseil Municipal pour avis. Il consiste :

- Au RDC : à la création d'un logement de type T2 de 45m<sup>2</sup>, d'un cabinet de 17m<sup>2</sup>, de l'implantation de l'ascenseur et de l'escalier, d'un placard pour le stockage des bacs poubelles et de sanitaires.
- Au 1<sup>er</sup> étage : la création d'un cabinet de kiné de 30,5m<sup>2</sup>, d'un cabinet de 18,5m<sup>2</sup>, d'un espace d'attente commun de 12m<sup>2</sup> et d'un local technique de 2m<sup>2</sup>
- Au 2<sup>ème</sup> étage : la création d'un cabinet de 20,4m<sup>2</sup>, un cabinet de 24m<sup>2</sup>, d'un espace d'attente de 12,8m<sup>2</sup>, d'un placard pour l'entretien de 2m<sup>2</sup>, d'un espace personnel avec cuisine de 8m<sup>2</sup> et sanitaires de 3,2m<sup>2</sup>.

Tel que présenté, le projet ne nécessite pas de rehausse de la toiture, mais uniquement la pose d'une panne sablière en bois, et d'une isolation en sarking de la toiture (par l'extérieur).

L'équipe d'ingénierie a transmis le budget prévisionnel travaux du projet présenté, qui est de 453 000€, au lieu des 325 000 € envisagés au début du projet.

Le Maire explique au Conseil que l'architecte s'était engagée, lors du marché public, à réaliser les travaux demandés dans l'enveloppe budgétaire qui était prévue. Elle explique aujourd'hui qu'une hausse du budget est nécessaire, en raison de la hausse et des difficultés d'approvisionnement des matériaux, des demandes imposées par l'architecte des Bâtiments de France, mais elle avoue également avoir fait une erreur sur l'estimation initiale des travaux.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer, dans un premier temps, sur la poursuite du dossier. Dans un deuxième temps de valider l'avant-projet sommaire tel qu'il a été présenté.

Les élus présents valident l'avant-projet sommaire décrit précédemment et acceptent de continuer le projet avec le cabinet Escale. Plusieurs élus font toutefois part de leur inquiétude sur la suite du projet, concernant les capacités du cabinet (erreur budget) et espèrent que le marché public de travaux permettra de réduire le montant de l'enveloppe budgétaire allouée aux travaux par rapport à l'estimation de l'architecte.

Il est envisagé de demander également des renseignements auprès de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées sur les modalités de création d'une maison d'assistante maternelle. Si des assistantes maternelles sont intéressées par le projet, et si l'installation de ce type de projet est possible à la place du logement prévu au rdc : la commune étudiera cette possibilité.

Un marché public paraîtra d'ici le 20 mai pour les travaux de toiture du bâtiment. Les offres seront à rendre pour le 4 juin, et l'attribution se fera au Conseil du 7 juin.

## **4. COMMISSION CADRE DE VIE**

### Agriculture environnement :

Fleurissement : La commission est à la recherche de bénévoles pour les plantations qui débiteront la semaine du 17 mai.

### Développement durable – Agenda 21 :

RAS

### Voirie :

En attente des devis de la Communauté de Communes pour la réparation de la voirie.

*Village au ♥ des pierres dorées*

Route d'Alix : un rendez-vous a été organisé avec le Département pour étudier la sécurisation de la maison de Mme GIRAUDON qui est régulièrement endommagée par les camions (façade, escalier, chéneau arrachés...) Le Département préconise d'interdire les poids-lourds de plus de 10m entre le city-stade et l'intersection route d'Alix/route de Bayère : les camions ne pourront pas tourner en direction de Marcy en venant de la route d'Alix, ni ne pourront descendre sur Alix en venant de Marcy. Il faut prévoir les panneaux de signalisations, et l'implantation de plots béton.

Cimetière :

RAS

## **5. COMMISSION URBANISME**

La commission d'avril a été annulée : peu de dossiers déposés. La prochaine commission est fixée au 25 mai 2021.

Déclaration préalable :

- DP de Monsieur DORIDANT Philippe concernant l'installation de panneaux photovoltaïques. La DP est accordée avec la prescription d'intégrer les panneaux à la toiture et non en surimposition.
- DP de Monsieur DORIDANT Grégory concernant l'installation de panneaux photovoltaïques. La DP est accordée avec la prescription d'intégrer les panneaux à la toiture et non en surimposition.
- DP de Monsieur POST Xavier concernant une réfection de toiture et changement de vélux. La DP est accordée.

Permis de construire – démolir - d'aménager :

Une réunion en visioconférence s'est tenue avec Mme DASTARAC, Architecte des Bâtiments de France, concernant le permis d'aménager Arcalade Immobilier : Le dossier n'est pas recevable en l'état. Mme DASTARAC ne souhaite pas de création de voie entre le bas et le haut du terrain et demande un projet modifié et réalisé par un architecte du patrimoine.

Droit de préemption :

RAS

## **6. FINANCES**

Compte au Trésor : 352 531.15 €

## **7. INTERCOMMUNALITE**

SIEVA :

Monsieur Jean ETIENNE, Président du SIEVA est décédé le 3 mai. Le Conseil adresse ses condoléances à sa famille. De nouvelles élections seront à prévoir.

SIVU de la Pray :

Vote du budget. Une hausse des tarifs de 10% est prévue pour l'assainissement collectif : de 1.57€ HT/m<sup>3</sup> à 1.72€ HT/m<sup>3</sup>

SYDER :

RAS

SBA :

RAS

*Village au ♥ des pierres dorées*

Office du tourisme :  
RAS

CCBPD :  
RAS

Espace Pierres Folles :  
RAS

#### 8. QUESTIONS DIVERSES

- Qu'en est-il du permis de construire et de la vente de la maison des pompiers ? Le précédent acquéreur s'est désisté de la vente, et a demandé le retrait du permis de construire qui lui a été accordé. Un nouveau compromis a été signé. La commune n'est pas informée à ce jour (pas de dépôt de demande d'urbanisme, pas de déclaration d'intention d'aliéner). La maison des pompiers est la propriété de l'association de l'Amicale des Pompiers (bien privé).
- Interrogation sur la vaccination : Nous n'avons aucun retour du nombre de personnes qui se sont faites vacciner à ce jour sur la commune. Selon l'ARS, un centre de vaccination pourrait ouvrir à Chazay d'Azergues vers le 15 juin.
- Demande d'Audrey PERDRIX pour inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil un compte-rendu de la réunion de la CCBPD ayant pour thème la valorisation des déchets : accordée.
- Elections régionales et départementales reportées au 20 et 27 juin : un Doodle sera envoyé aux élus pour organiser les permanences de tenues des bureaux de votes. Le Maire insiste sur la mobilisation de chaque élu : la tenue de deux bureaux étant impérative.

**PROCHAIN CONSEIL LE 7 JUIN A 20h00**

*Village au ♥ des pierres dorées*